|  |  |
| --- | --- |
| **MINISTERE DE L’AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES****------------****SECRETARIAT GENERAL****-------------****DIRECTION DES MARCHES PUBLICS**  | **BURKINA FASO****----------*****Unité – Progrès – Justice*** |

**AVIS À MANIFESTATION D’INTÉRÊT N°2020-055M/MAAH/SG/DMP DU 18 DÉCEMBRE 2020 POUR LA SÉLECTION D’UN INGÉNIEUR-CONSEIL CHARGÉ DE L’ACTUALISATION DES ÉTUDES, LA SUPERVISION ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT ET D’INFRASTRUCTURES** **D’ACCOMPAGNEMENT DU PDAD.**

Pays  : BURKINA FASO

Secteur : Agriculture - Sécurité alimentaire

Projet  : Projet de Développement Agricole de Dangoumana (PDAD)

Services de consultants : Sélection d’un ingénieur-conseil chargé de l’actualisation des études, la supervision et le contrôle des travaux d’aménagement et d’infrastructures d’accompagnement

Financement : Prêt-FSID - Banque Islamique de Développement (BID)

N° de financement  : BFA-1008 du 18 octobre 2019

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement Agricole de Dangoumana (PDAD), et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant pour la sélection d’un ingénieur-conseil chargé de l’actualisation des études, la supervision et le contrôle des travaux d’aménagement et d’infrastructures d’accompagnement du projet .

Les services comprennent :

* l’actualisation des études et les plans d'ingénierie détaillés (revue de la conception en vue de son actualisation),
* l’appui à l’élaboration éventuelle des Dossiers d’Appel d’Offres (DAO),
* la supervision, le suivi-contrôle permanent à pied d’œuvre de l’exécution des travaux, notamment la construction et l’équipement d'une station de pompage et du canal principal, la construction d'une ligne à haute tension, l’aménagement de 200 ha de périmètres irrigués et d’autres infrastructures d’accompagnement (pistes, canaux secondaires etc.) ;
* l’estimation du volume des travaux restants pour couvrir les 2000 ha à aménager ;
* la réalisation d’une supervision administrative et financière des travaux,
* le contrôle de la quantité et la qualité des travaux en veillant à une diligence raisonnable conformément aux spécifications techniques ;
* l’assistance à l’UGP dans l'ensemble du processus de passation des marchés.

Pendant toute la durée des chantiers, l'Ingénieur-conseil doit s'assurer quotidiennement que:

* les travaux sont exécutés conformément aux prescriptions techniques et particulières, et en respectant les modifications de détail qui ont pu être décidées en accord avec le prestataire et le Client (maître d’ouvrage ou maître d’ouvrage délégué) ;
* les travaux sont exécutés selon les règles de l'art et conformément au planning ;
* les sommes payées aux entreprises attributaires correspondent exactement aux travaux réellement exécutés.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles à l’adresse ci-dessous.

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d’Attribution des Marchés du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont : les consultants devront joindre obligatoirement les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (documentation, référence de prestations similaires exécutées au cours des (05) dernières années (2015-2019), expérience dans des missions comparables,…), et sur la disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel et toute autre information permettant d’évaluer la capacité technique du Consultant.

L’expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

* l’assistance technique à une structure administrative pour la réalisation d’un projet de type hydro-agricole;
* la conception des ouvrages de génie civil et d’hydro-agricole ;
* la réalisation des études socioéconomique et environnementale ;
* La réalisation d’étude d’avant-projet détaillé (APD) de périmètres irrigués;
* Le suivi et le contrôle des travaux notamment la construction et l’équipement d'une station de pompage et d’un canal principal, la construction d'une ligne à haute tension, et l’aménagement de périmètres irrigués;
* le suivi et la mise en œuvre de plan de gestion environnementale et sociale associé aux travaux ;
* L’élaboration des Dossiers d’Appel d’Offres (DAO). Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

*Toutes les références doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d’exécution délivrées par le maître d’ouvrage, ainsi que les pages de garde et de signature des contrats.*

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode basée sur la qualité et le coût /pays membres (SBQC/PM) stipulé dans les Directives pour l’Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement en vigueur, disponibles sur le site internet de la Banque à l’adresse [www.isdb.org](http://www.isdb.org).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, sis au Rez de Chaussée de l’immeuble du MAAH à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 25 49 99 00 à 09, poste 4019 Email : dmpmaah@gmail.com; - Projet de Développement Agricole de Dangoumana (PDAD), Tél : (+226) 70 20 00 91, Email : sawadogob@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite en langue française et présentées sous pli fermé en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le ……….2020 à 09heures00 TU au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, sis au Rez de Chaussée de l’immeuble du MAAH à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso  Tél : (+226) 25 49 99 00 à 09, poste 4019 Email : dmpmaah@gmail.com.

L’ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour et à la même heure (09 h00 TU) dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles en présence des consultants qui souhaitent y assister.

*NB : le coût prévisionnel des prestations est de* *deux cent millions (200 000 000) FCFA HT-HD*

Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles

À l'attention : Moussa Roch KABORE, Directeur des Marchés Publics

03 BP 7010 Ouagadougou 03,

*Ouagadougou Burkina Faso*

Tél : (+226) 25 49 99 00 à 09/70 20 00 91

Courriel : dmpmaah@gmail.com ou sawadogob@yahoo.fr

Le Directeur des Marchés Publics

 Président de la CAM/MAAH

 **Moussa Roch KABORE**